

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20250401-19_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le premier avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	<u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Lionel MATHEY CCCVT : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Chichée : Mme Nathalie OUDIN Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN Dye : M. Bertrand BERLOT Epineuil : M. Alain BŒUF Fleys : M. Xavier COLLON Fulvy : M. Robert HERBERT Jully : M. François FLEURY Junay : M. Dominique PROT Molosmes : M. Dominique BUSSY Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Marie SEGADO Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Pasilly : M. Julien GROGUENIN Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Vezannes : M. Laurent SEURAT Villon : M. Anthony BELLEGANTE Yrouerre : M. Gilles GARNIER CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, M. Dominique PROT, Mme Véronique BURGEVIN.
SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS	
<u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 56 - Présents : 39 - Absents : 17 dont ayant donné Pouvoir : 1 - Votants : 40	<u>Délégués titulaires absents excusés suppléés</u> : Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER excusé est suppléé par Monsieur Lionel MATHEY CCCVT : M. Stéphane AUFRERE excusé est suppléé par M. Xavier COLLON Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON excusé est suppléé par M. Jean-Marie SEGADO CCLTB : Mme Nadine THOMAS est suppléée par M. Dominique PROT.
<u>Compétence EAU :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 49 - Présents : 32 - Absents : 17 dont ayant donné pouvoir : 1 - Votants : 33	<u>Délégués titulaires absents excusés non suppléés</u> : Bernouil : M. Jean-Claude GALLY décédé n'est pas suppléé Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Cheney : M. Thomas GRAPIN Mélisey : M. Eric ROUSSEAU.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 20 - Présents : 17 - Absents : 3 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 17	<u>Déléguée titulaire absente non excusée suppléée</u> : CCLTB : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u> <u>Nombre de délégués :</u> - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5	<u>Délégués titulaires absents non excusés non suppléés</u> : Bêru : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Censy : M. Alexandre BARDET Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Gigny : M. Denis DUTARTRE Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE Vezinnes : M. Georges CUSSAC Viviers : M. Christian PICQ CCLTB : Mme Véronique BURGEVIN supplée le 5 ^{ème} délégué titulaire non encore désigné par la CCLTB.
	<u>Déléguée titulaire absente excusée ayant donné pouvoir</u> : Serrigny : Mme Nadine THOMAS a donné pouvoir à M. Dominique PROT.
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Dominique PROT, Maire délégué de Junay et de la CCLTB.
	<u>Date de convocation</u> : 20 mars 2025
	<u>Délibération n° 19-2025</u>
	<u>Objet</u> : FINANCES - Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur le Budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Exercice 2025

Compte tenu des résultats 2024 constatés sur la balance générale du budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF et la réalisation du budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF établis comme suit :

Résultats	Section d'exploitation	Section d'investissement
reportés 2023	- 7 808,47 €	
de l'exercice 2024	- 426,91 €	
de clôture 2024	- 8 235,38 €	- €

Sur proposition de Monsieur le président,

Le Comité syndical à 40 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

DECIDE d'affecter le déficit d'exploitation 2024 du budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, sur le budget primitif 2025 de la façon suivante :

- **8 235,38 € en report à nouveau de la section d'exploitation 2025 au compte 002 en dépenses d'exploitation.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERO



Le Président :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification.*